

LYCEE FABERT

INFORMATIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Pour les élèves scolarisés au lycée en 2010-2011

Pour les élèves qui utilisaient déjà les transports scolaires en 2010-2011 : il n'y a pas de démarche à effectuer excepté fin août (voir bas de page)

Pour les élèves scolarisés au lycée n'ayant pas utilisé les transports scolaires mais souhaitant le faire à la prochaine rentrée (déménagement, changement de situation...) ainsi que les élèves ayant effectué une demande après le 20 avril 2011 il est nécessaire de faire une demande de subvention de transport scolaire auprès du Conseil Général

Quelles sont les conditions d'obtention d'une subvention ?

1-Etre domicilié à plus de trois kilomètres du lycée (trajet le plus court)

2-Ne pas avoir utilisé les transports scolaires subventionnés par le Conseil Général de la Moselle pendant l'année scolaire 2010-2011 ou avoir fait une demande après le 20 avril.

➔ Demandez un « **questionnaire de transport scolaire** » au service Vie Scolaire du lycée Fabert **dès la fin juin et au plus tard pour le 8 juillet 2011.**

Transport SNCF (tous les élèves qui prennent le train)

Si vous empruntez le train pour l'année scolaire 2011/2012 complétez le formulaire SNCF (liasse en 5 feuillets) à retirer à la Vie Scolaire. Munissez-vous d'une photo d'identité (uniquement pour les élèves n'ayant pas de carte SimpliCités), sur fond clair, au format 35x41 mm .Les photos déjà utilisées, scannées ou photocopiées ne sont pas acceptées.

Elèves du secteur de Thionville (SMITU-TRANS FENSCH) et autres départements.

(Uniquement les nouvelles demandes, les renouvellements sont réalisés par le lycée)

Des formulaires spécifiques doivent être retirés, complétés et remis au service de la Vie Scolaire du lycée Fabert (merci de préciser votre ville d'origine lors de votre passage)

L'ensemble des documents est ensuite transmis par l'établissement au Conseil Général

Les élèves subventionnés devront venir dès le 29 août retirer le « volet de subvention » au lycée.

Horaires d'ouverture du service de la Vie Scolaire :

Du lundi au vendredi de 8h à 17h, le samedi de 8h à 12h **jusqu'au 2 juillet**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 16h Le samedi de 9h00 à 12h
du 4 au 9 juillet et du 29 août au 3 septembre

Fermeture exceptionnelle le vendredi 2 septembre

Pour tout renseignement : 03 87 30 81 96 (ligne directe Vie Scolaire)

Dans tous les cas , muni de votre volet de subvention vous devez vous rendre chez votre transporteur afin de faire établir votre titre de transport

Pour information : permanence des TCRM et Rapides de Lorraine le samedi 3 septembre de 9h à 12h.